

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Huit, le Lundi 28 Juillet à 18 Heures, Le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juillet, conformément à l'article L.2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme DEBROAS	à	M. LUCIANI
M. AMIDEI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme CURCIO
Mme TOMI	à	M. COMBARET

Etaient absents :

M. ZUCCARELLI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M.M MARCANGELI, CORTEY, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	34
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 28 Juillet 2008

Délibération N°2008/ 184

Adoption de la décision modificative N°1/2008. Régie avec autonomie financière du Port de Plaisance.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La décision modificative n° 1/2008 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance se décompose comme suit :

Dans la section de fonctionnement,

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chapitre 023	Virement vers la section d'Investissement	16 892.00 €	Chapitre 77	Produits exceptionnels	16 892.00 €
Total Dépenses		16 892.00 €	Total Recettes		16 892.00 €

I) En dépenses

Est prévu une augmentation du virement en faveur de la section d'investissement pour un montant de 16 892 €.

II) En recettes

Le financement de la section est assuré au chapitre 77 par un remboursement de 16 892 € provenant de la compagnie d'assurance suite aux dégâts occasionnés par un incendie.

Dans la section d'investissement,

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Article 2313	Immobilisations en cours, Constructions	38 900,00 €			
Article 2315	Installations, Matériel et outillages techniques	-22 008,00 €	Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	16 892.00 €
Total Dépenses		16 892.00 €	Total Recettes		16 892.00 €

I) En dépenses

Un transfert de crédits de l'article 2315 vers l'article 2313 pour 22 008 € et une inscription complémentaire de 16 892 € à l'article 2313 Constructions.

II) En recettes

Le virement de 16 892 € provenant de la section de fonctionnement assure l'équilibre de la section d'investissement.

Tels sont les principaux éléments de ce projet de décision modificative que je vous demande d'approuver.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'adopter la décision modificative de la régie avec autonomie financière du port de plaisance telle qu'exposée ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu, la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu, la loi 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le Code Général des Collectivités Locales,
Vu, la délibération N°2008/88 du 15 avril 2008
Considérant, l'avis favorable de la commission municipale en date du 24 juillet 2008

ADOPTE

**à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés**

la décision modificative N°1/2008 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance telle qu'exposée ci-après.

Dans la section de fonctionnement,

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chapitre 023	Virement vers la section d'Investissement	16 892.00 €	Chapitre 77	Produits exceptionnels	16 892.00 €
Total Dépenses		16 892.00 €	Total Recettes		16 892.00 €

I) En dépenses

Est prévu une augmentation du virement en faveur de la section d'investissement pour un montant de 16 892 €.

II) En recettes

Le financement de la section est assuré au chapitre 77 par un remboursement de 16 892 € provenant de la compagnie d'assurance suite aux dégâts occasionnés par un incendie.

Dans la section d'investissement,

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Article 2313	Immobilisations en cours, Constructions	38 900,00 €			
Article 2315	Installations, Matériel et outillages techniques	-22 008,00 €	Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	16 892.00 €
Total Dépenses		16 892.00 €	Total Recettes		16 892.00 €

I) En dépenses

Un transfert de crédits de l'article 2315 vers l'article 2313 pour 22 008 € et une inscription complémentaire de 16 892 € à l'article 2313 Constructions.

II) En recettes

Le virement de 16 892 € provenant de la section de fonctionnement assure l'équilibre de la section d'investissement.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI